

## L'erreur phonique cause d'erreurs graphiques chez les apprenants

### Phonic error causes graphical errors in learners

SEBIANE Meriem\*

Université ABOU BAKR BELKAID -TLEMCEM-  
sebianemeriem-87@outlook.fr

Date de réception: 26-01-2022	Date de révision:29-04-2022	Date d'acceptation:15-06-2022
-------------------------------	-----------------------------	-------------------------------

#### Résumé :

Pour produire un texte, il ne suffit pas d'assembler les mots pour créer des phrases. Produire un texte demande la mise en œuvre d'opérations multiples et interdépendantes. Le système d'écriture de la langue française se base sur le principe alphabétique qui consiste à joindre des graphèmes à des phonèmes.

Au vu de la bi-univocité du système orthographique de la langue française; cette non-correspondance entre phonème-graphème, il est difficile de se baser sur l'association de ces deux composantes pour rédiger car il y a certains mots qu'on peut transcrire alors que d'autres non à cause de leur irrégularité. Ce passage constitue un réel problème chez les apprenants du FLE. Ils se trouvent face à beaucoup de problèmes de confusion entre le système oral et le système écrit. Il ne s'agit pas simplement de transposer des lettres de l'oral vers l'écrit mais il est question de réinvestir des acquis pour rédiger.

**Mots clés :** Ecriture , phonème, graphème, erreur, homophonie.

#### Abstract:

In order to give any production to a reading passage "written expression" is not so easy that you based on gathering words or sentences by a choice.

Opinion concerning the bi-univocity wich bases on a relation between graphemes and phonemes as it is considered a difficult task that is to say a task relies on the use two components in doing our writing, because some words can be transcribed while others can not owing to their irregularity that is oral and written must be

discussed, because the system of written language needs moreover how to use a clean transition and transformation to knowledge in a well written form and good production.

**Keywords:** written, phonem, graphem, mistake, homophon.

\*Auteur correspondant:

### **Introduction :**

Ecrire dans une langue étrangère est une activité qui fait appel à toutes les compétences personnelles, enseignées et acquises en milieu scolaire. Mettre un apprenant en situation d'écriture semble une tâche assez complexe au vu des lacunes qu'il a en connaissance des règles qui régissent l'écrit. C'est ce qui fait ressortir ses faiblesses et où il perçoit l'écrit comme une activité décourageante.

Dans la classe, les apprenants s'expriment non seulement par écrit mais également à l'oral. L'oral et l'écrit sont deux compétences prioritaires dans l'enseignement/apprentissage des langues étrangères.

A l'écrit, l'apprenant traite une suite de mots et où il doit prêter une attention particulière à toutes les marques linguistiques écrites qui signalent la morphologie, l'orthographe ..., à l'oral, certaines de ces marques ne se prononcent pas et la frontière entre les mots n'est pas toujours marquée ce qui rend difficile la tâche d'écriture. Ces deux composantes de la langue possèdent certes des caractéristiques communes mais elles disposent en même temps des points de différence selon les exigences des productions.

L'écrit appelle l'apprenant à transcrire les sons de la langue selon le système de transcription et en respectant la morphologie, la syntaxe, ... du mot car il devrait être en mesure de reconnaître le mot sans pour autant le confondre avec d'autres dans l'ordre des lettres ou alors des lettres ressemblantes.

La présente recherche s'inscrit dans le domaine de la didactique de l'orthographe. Notre objectif est donc d'analyser les erreurs correspondant au rapport

phonie/graphie. En effet, les erreurs écrites que commettent les apprenants sont parfois le reflet de leurs perceptions de certains phonèmes. Nous supposons que les apprenants ont des difficultés quant à la prononciation, à l'articulation des phonèmes. Nous nous sommes donc posé la question suivante : **Quelles sont les erreurs trouvées dans les productions des apprenants ? Comment sensibiliser les apprenants à résoudre ce problème ?.**

### 1. Analyse des erreurs produites dans les productions des apprenants ?

Ecrire un mot voire une phrase consiste à transformer des sons en lettres, la représentation d'un phonème chez les apprenants correspond donc à activer ses propres représentations phonétiques en représentation graphiques.

D'après l'hypothèse que nous nous sommes posée, nous avons analysé les erreurs phonétiques présentes dans les productions écrites des apprenants.

Les apprenants ont des problèmes orthographiques qui persistent lors de la rédaction. Ces erreurs orthographiques sont parfois d'ordre phonétique, ou alors les apprenants n'arrivent pas à écrire correctement un mot même quand sa prononciation est correcte.

La correspondance entre la phonie et la graphie du mot paraît très difficile pour les apprenants, ils n'arrivent pas à les mettre en relation. Le principe homographique qui assure la correspondance entre les unités phoniques et graphiques de la langue est déjà opaque. L'asymétrie dans les correspondances phonèmes-graphèmes empêche d'atteindre l'idéal de bi- univocité (un graphème peut correspondre à un phonème, à plusieurs phonèmes ou à aucun). Les erreurs relevées sont :

#### 1.1 Les erreurs liées aux voyelles

L'erreur vocalique est forcément due à une surdité phonologique, l'apprenant ne perçoit pas bien certains sons, selon Billière et Magnen (2005) <sup>1</sup>est : « *une incapacité passagère de l'élève à percevoir les sons d'une langue inconnue qui ne font pas partie du « crible phonologique de sa langue maternelle.* » Les traits distinctifs des voyelles, leurs caractéristiques avec la relation étroite qui les relie

créent des confusions chez les apprenants. « *Arrondies ou étirées, orales ou nasales, les voyelles du français standard sont plutôt homogènes : un unique timbre stable par voyelle une tension générale de l'articulation, une même intensité (pas des voyelles fortes, ni des voyelles faibles) une relative stabilité suivant les positions dans le groupe rythmique pour les voyelles dites moyennes.* » (Bertrand, 2007: 63)

Les apprenants confondent entre : les voyelles ouvertes/fermées, les voyelles orales/nasales, parfois ils ajoutent des voyelles qui n'existent pas dans le mot, d'autres fois, ils en omettent d'autres, ou alors ils confondent l'ordre des voyelles.

### 1.2 Les erreurs de consonnes

La confusion des sons s'explique de deux façons : « *Dans la situation où les deux sons en LE appartiendraient à la même catégorie, cela signifierait qu'ils sont très proches et les distinguer deviendrait alors une tâche difficile. Dans le cas où les deux sons en LE n'appartiendraient pas à la même catégorie la perception de ces deux sons serait également difficile car le locuteur ne saurait pas forcément les différencier entre eux d'une part, et n'aurait aucun point de comparaison avec la L1 d'autre part.* » (Chadee, 2013 :45)

D'après les travaux menés par Gombert, Colé, Valdois, Gorgois, Mously et Fayol (2000)<sup>2</sup> les erreurs peuvent avoir une valeur différente selon la règle qu'elles transgressent : si l'apprenant commet une omission ceci se traduit par l'absence de représentations phonologiques ou des difficultés à analyser et segmenter ou la non-maîtrise de la correspondance phonographémique. Or, s'il y a substitution, elle s'explique par l'absence de représentation orthographique d'un son en mémoire mais il n'y a pas de modification grapho-phonologique.

D'après notre analyse, nous avons constaté que les apprenants commettent les erreurs suivantes :

Confusion de consonnes (voisées/non voisées),

Suppression des consonnes

Ajout de consonnes

Doubler la consonne quand il ne faut pas.

## 2. Sensibilisation relatif à la relation phonie-graphie

La relation entre l'oral et l'écrit demande une attention très particulière en français de la part du producteur / scripteur car il est question de deux compétences différentes. En effet, Selon Catach, N : *« La langue française écrite est beaucoup plus riche en marques que la langue française orale. C'est avec cette caractéristique que débutent de nombreuses difficultés rencontrées par les apprenants dans l'acquisition de l'orthographe. »*<sup>3</sup>

Le grand problème auquel les apprenants sont confrontés relève de la relation phonie-graphie, c'est-à-dire que lorsqu'ils entendent un phonème, ils ont des difficultés à le transcrire correctement. Et ceci se répercute négativement sur leurs compétences en orthographe. Selon Ducard, D. Honvault, R. et Jaffré, J.P. (1995: 45) : *« L'une des spécificités du système graphique de français comparé à d'autres langues à notation phonétique demeure dans la fréquence élevée d'apparition de lettres qui ne correspondent à aucun segment sonore de la langue parlée. »*

C'est à partir de ces difficultés de prononciation qu'éprouvent les apprenants qu'il convient de travailler sur l'écoute et la production des sons afin de remédier aux graphies correspondantes, de renforcer les capacités des apprenants quant à la correction de leurs erreurs phoniques – graphiques et de les inciter à prendre conscience de leurs erreurs dans la perception et réalisation des sons. La perception des sons étant une condition primordiale à leur production, il est nécessaire de mettre en relation l'audition et la phonation. *« On prononce correctement les sons lorsqu'on les perçoit dans leurs spécificités c'est –à-dire sans les confondre avec des sons familiers apparaissant comme semblables »* (Renard, 1979 :31)

Les apprenants pourraient avoir des problèmes quant à la :

Méconnaissance des graphèmes associés aux phonèmes.

Difficulté à discriminer les sons proches.

Mauvaise perception des similitudes qui existent entre les sons.

Nous devons donc cerner des graphies qui ne renvoient pas nécessairement à la même phonie, montrer aux apprenants que toutes les lettres écrites ne sont pas forcément toutes prononcées, identifier des phonies qui se transcrivent de plusieurs façons.

Ces activités consistent à entraîner les apprenants à distinguer des sons proches, elles développent chez eux la capacité à reconnaître la différence et la similitude qui existent entre les sons. Elles renvoient à la sensibilisation phonique, sensibilisation graphique ainsi que la discrimination visuelle.

### **2.1 Sensibilisation à la phonie**

Cette première activité consiste à produire oralement des mots contenant le même son puis de les comparer.

Nous avons présenté un ensemble de mots aux apprenants à prononcer puis de cocher dans le tableau le son entendu pour voir si l'apprenant arrive à identifier les différences existantes entre les sons.

Cet exercice permet aux apprenants d'avoir une représentation orthographique des phonèmes et d'être apte à les discriminer grâce à leur mémorisation des mots perçus.

Cette activité consiste particulièrement à assurer un glissement de la phonie (prononciation du mot) à la graphie (perception de la graphie). Notre objectif est donc de développer chez les apprenants la capacité de mettre en relation le son à la forme graphique qui lui convient.

### **2.2 Sensibilisation à la graphie (dictée de mots- dictée à trous)**

Nous avons mis les apprenants en situation d'écriture sous dictée, nous avons tout d'abord commencé par dicter des mots contenant le même son. Ensuite, nous sommes passés à la dictée à trous, nous avons proposé aux apprenants une série de mots auxquels manquent des lettres, ils devaient alors compléter le

mot<sup>4</sup> par le son qui convient pour que les apprenants puissent voir comment ces sons sont écrits et distinguer comment les sons proches s'écrivent.

L'apprenant n'entend pas les sons dans leur réalité physique mais par rapport à l'habitude perceptive de son oreille, il sera sourd à certains sons et croira en entendre d'autres.

### **3. Résultats des activités de sensibilisation proposées aux apprenants**

Afin de surmonter les erreurs commises par les apprenants, nous avons choisi de recourir à la dictée car c'est une activité qui consiste à transcrire les sons en graphèmes. Pendant cette activité, les apprenants sont en situation de retenir les phonèmes entendus et pouvoir les transcrire en graphèmes.

Il nous semble que lors de la dictée, les apprenants produisent une transcription graphique du son entendu parce qu'ils sont sous l'influence phonique et ils n'ont pas encore perçu le lien existant entre la phonie et la graphie. Et c'est là que réside l'un des problèmes de transcription, ils ne perçoivent pas les sons.

#### **3.1 Prononcer pour écrire**

Les apprenants prononcent les différents mots contenant le même son mais de graphies différentes qu'ils devaient classer dans un tableau<sup>5</sup>. Ils doivent alors prendre conscience qu'un même phonème ne s'écrit pas toujours de la même façon et qu'un graphème ne se prononce pas toujours de manière similaire. En fait, autre que les correspondances régulières entre phonèmes et graphèmes, les apprenants doivent savoir qu'il existe un certain nombre de correspondances irrégulières.

En français, une seule lettre peut correspondre à un seul phonème ou alors elle est en combinaison avec d'autres lettres pour produire un son, cet assemblage de lettres forme un unique graphème représentant un unique phonème. En fait, maîtriser une langue ce n'est pas seulement bien l'écrire mais aussi bien la parler et alors bien l'articuler et la prononcer pour pouvoir la transcrire correctement.

Les apprenants ont toujours cette difficulté quant à la prononciation de certains phonèmes qui n'existent pas dans leur répertoire phonologique par conséquent, ils trouvent des difficultés à les prononcer.

### 3.1.1 Erreurs de prononciation relevées lors de l'analyse d'activité de sensibilisation à la phonie

Les lettres à produire	Les sons perçus
O	[a][y][u][ø][ɛ̃]
I	[ø][e][ɛ̃]
U	[u][ø]
E	[u][a]
E	[i][a][y][ø][ɛ̃]
In	[a] [i] [u] [o] [e] [y] [ø]
Ou	[o]

D'après ce que nous avons pu relever de cette première activité, c'est que les apprenants ont tendance à transcrire ce qu'ils prononcent et c'est cette prononciation erronée du mot dont ils ne maîtrisent pas l'image acoustique qui les pousse à écrire le mot incorrectement.

En langue française, un même phonème peut –être transcrit par plusieurs graphèmes.<sup>6</sup>

Après la phase de repérage de quelques phonèmes, chaque graphie a été traitée à travers les deux exercices de dictée (dictée de mots- dictée à trous) afin de leur permettre de se familiariser avec la forme des graphies, nous avons alors proposé un ensemble de mots contenant des graphies possibles d'un son.

### 3.2 Ecouter pour écrire :

« Soumettre un enfant à une production écrite sous dictée revient à requérir de sa part une réflexion métalinguistique sur les relations unissant la langue orale et la langue écrite.» (Sabater, et Rey. 2005 :5)

L'erreur graphique n'est pas toujours le résultat de la phonie. Or, ce que nous avons constaté est que la plupart des erreurs présentes dans ces deux activités sont la trace d'une transcription phonétique.

#### **4 .Irrégularités des correspondances phonie- graphie / graphie-phonie :**

Les erreurs de régularisation sont les plus typiques chez les apprenants car ils appliquent l'association phonème-graphème et régularisent les mots irréguliers. Pour écrire un mot sous dictée, toute l'attention est portée sur la tâche mais le mot est mal orthographié par les apprenants, nous résumons que ces erreurs commises par les apprenants de français langue étrangère sont le résultat d'une « surdité phonologique » car ils ne distinguent pas entre certaines voyelles ou consonnes, ils auront donc recours à des sons proches soit du français ou alors à des sons existants dans leur langue maternelle. Ceci est dû également aux sons approximatifs dans le même groupe de mots prononcés. Il s'agit également d'une erreur de transcription phonique et mauvais choix de graphèmes. Selon Jung, E (1973: 98) « *la dysorthographe vraie est celle qui donne bien approximativement, les lettres correspondantes aux sons entendus, mais dans le désordre, la graphie comprenant des inversions, des omissions, des répétitions : tout se passe comme si le sujet avait des difficultés pour la succession des divers graphèmes.* »

Lors de la transcription des mots dictés, l'apprenant essaye d'établir un lien entre l'oral et l'écrit, nous remarquons que la graphie utilisée est une simple réalisation des sons entendus. Cette phase de mise en relation entre la phonie et la graphie du mot participe au développement de son système phonologique car toute cette multiplicité de graphèmes associés à un même phonème pose problème au niveau de l'apprentissage de l'orthographe. Catach, N. (1998 :66) signale : « *l'orthographe*

*française est phonologique à plus de 80%, et d'autre part que la maîtrise des écritures alphabétiques exige la reconnaissance des phonèmes nous pouvons donc penser que cela risque de poser problème. »*

Lors de l'apprentissage d'une langue étrangère, l'apprenant a d'un côté, d'énormes insuffisances et difficultés quant à une rigidité particulière de ces organes phonatoires dans l'articulation des phonèmes étrangers à son répertoire, de l'autre côté une surdité phonologique.

La relation de l'oral à l'écrit revêt trois aspects : (Gruaz, 2011 :150)

La prononciation et la transcription sont incorrectes.

La prononciation est correcte mais la transcription ne l'est pas.

La prononciation est correcte et la transcription est possible mais incorrecte.

### **Conclusion**

Arrivée à la fin de cette recherche, nous avons pu aboutir à des résultats qui nous ont permis de voir les causes des erreurs graphiques dues à la phonie commises de la part des apprenants.

Cette analyse nous a permis de mieux cerner la procédure qui a été appliquée par les apprenants pour traiter les mots, les erreurs commises sont de deux ordres : soit phonologique, soit phonographique. (Nze-Waghe, 2011 :40)

Dans le premier cas, l'apprenant remplace un graphème représentant des phonèmes différents. Il est question d'erreurs dont la prononciation est conforme au mot mais elle ne suit pas la forme conventionnelle.

Nous avons ici d'un côté des erreurs qui sont inacceptables orthographiquement mais acceptables phonologiquement, elles renvoient aux substitutions de graphèmes qui ont la même valeur phonique, elles sont réalisées soit :

A partir d'une procédure de conversions phonèmes – graphèmes,

D'une mauvaise maîtrise de la graphie.

De l'autre côté, des erreurs non-phonologiques, sont inacceptables orthographiquement et phonologiquement. Elles englobent d'une part les erreurs

de substitution : confusion de voyelles ou consonnes (sourde / sonore), le mode d'articulation ou réalisation d'une transposition, d'autre part, les omissions ou ajouts. (Kermorgart, 2014 :32)

Dans le second cas, l'apprenant transcrit le mot tel qu'il le prononce, phonologiquement le mot est correct. Nous dirons que l'apprenant comprend le principe alphabétique, maîtrise la procédure phonologique pour l'orthographe, mais il a des difficultés à pouvoir traiter les unités orthographiques. (Nze- WAGHE, 2011 :40). La relation entre phonèmes et graphèmes est violée.

---

<sup>1</sup>Cité par Nadia BOUHADID (2008) L'aventure scripturale au cœur de l'autofiction dans Kiffe kiffe demain de Faiza Guène Université Mentouri, Constantine - Magistère en Science des textes littéraires.

<sup>2</sup>Cité par Chadee, T (2013). Influences de l'écrit sur la perception auditive : le cas des locuteurs hindiphones apprenant le français. Linguistique. Université Toulouse Le Mirail, Toulouse II. Thèse de Doctorat. (2013 :11-12).

<sup>3</sup> Cité par Kalai Lassaad. (2001) :L'erreur orthographique dans les productions écrites des élèves tunisiens : origine du dysfonctionnement et contribution à la maîtrise de la compétence orthographique. Linguistique. Université de la Sorbonne nouvelle - Paris III.

<sup>4</sup> Sachant que ces mots dictés contiennent à chaque fois le même son.

<sup>5</sup> Sachant que nous nous sommes contentés de ne leur mettre dans le tableau que les voyelles connues « a,i,o,u,e,é,ou,in » car il s'agit d'apprenants du secondaire, ils n'ont pas de connaissance sur les transcriptions phonétiques.

<sup>6</sup> Dans l'activité élaborée par les apprenants, nous n'avons pas cité tous les graphèmes d'un même phonème mais nous n'avons repris que quelques-uns.

### Références bibliographiques

BERTRAND L. (2007). Enseigner la prononciation du français : questions et outils. Hachette. Paris

---

Chadee T. (2013). Influences de l'écrit sur la perception auditive : le cas des locuteurs hindiphones apprenant le français. Linguistique. Université Toulouse Le Mirail, Toulouse II. Thèse de Doctorat. (2013 :11-12).

CATACH N. (1998). L'orthographe. Coll Que sais-je ? 8<sup>ème</sup> ed. PUF.

DUCARD D. HONVAULT R. et AFFRE J-P. (1995). L'orthographe en trois dimensions. Paris, Nathan. Pédagogie.

GRUAZ C. (2011). « *Pour une méthodologie active orthographique pour les apprenants allophones* » in Maud Dubois, Alain Kamber & Carine Skupien Dekens, L'enseignement de l'orthographe en FLE, Travaux Neuchâtelois de Linguistique, n°54, pp. 145-157.

JAFFRE J-P. ET FAYOL M. (1997). Orthographe : des systèmes aux usages. Paris. Flammarion.

JUNG E. (1973). « *Causes des fautes d'orthographe* » in Nina Catach (dir). L'orthographe, Langue française n°20, pp. 97-110

Kalai L. (2001). L'erreur orthographique dans les productions écrites des élèves tunisiens : origine du dysfonctionnement et contribution à la maîtrise de la compétence orthographique. Linguistique. Université de la Sorbonne nouvelle - Paris III.

KERMORGART M. (2014). L'étude de processus phonologique dans l'orthographe chez les enfants sourds. Mémoire pour l'obtention du certificat de capacité d'orthophonie. Maîtres de Mémoire : Jacqueline LEYBAERT, professeur à l'Université Libre de Bruxelles Marie SIMON, psychologue spécialisée en Neuropsychologie. Université de Franche-Comté.

NZE-WAGHE A-D. (2001). Les erreurs et les stratégies d'orthographe chez les élèves du premier cycle du secondaire du Gabon. Thèse présentée à la faculté des études supérieures de l'université Laval dans le cadre du programme de Doctorat en didactique. Québec.

RENARD R. (1979). Introduction à la méthode verbo-tonale de correction phonétique. Mons. Didier-Bruxelles.

SABATER C. et REY V. (2005). « *De l'orthographe à l'ortho-graphie : le cas de la dictée L2 MA* » in Glossa n°92, pp04 – 21.